DURÉE

Le présent contrat prendra effet le .. La .. La ... La ...

CONDITIONS PARTICULI	RES
	en totalité le cui de chaque mois, au domicile du Bailleur ou
Le montant du loyer mensuel est fi	xé àHS.O € (en toutes lettresQ.U.AT.R.E. CENT
Le montant de la provision sur cho EUROS <u>eu ce compus </u> Soit un total mensuel de :5.8.0 EUROS	riges est de 130 € len toutes lettres CENT TRENTE L'eau, le gaz et l'exectnici te (alvence comptens audividuel) € (en toutes lettres CIND CENT QUATRE VINGTS
Il est rappelé que la provision su réelles. Le loyer sera automatique année en tenant compte de la	vr charges est révisable chaque année en fonction des dépenses ment révisé le La
Loyer de référence (uniquement p alinéa de l'article 17 de la lei du	pour les locations situées dans les territoires mentionnés au 1 er 06.07.1989).
Le loyer de référence est de	quement si l'ancien locataire a quitté les lieux depuis moins de
Le montant du dernier loyer acq versé le 3.1. / 12. / 2016.	uitté par le précédent locataire est de58.o€, cc
Il est rappelé que le dépôt de gard	HSO € (en toutes lettres QUATRE CENT CINQUANTE
Clause de Travaux Le Locataire (1) Bailleur (1) exécut	era les travaux ci-après décrits :
pour un montant de	
Clause Particulière - Verseure la locataire dura fai	rue l'attertation au Bailleur (dernière le la
En annexe du présent contrat les pa - un état des lieux dressé lors de la r - un contrat de caution solidaire (1)	rties reconnaissent avoir remis ou recu: Ou set fourier autopora
- le dossier de diagnostic technique	
dinai que le budgei previsionnei de	erentes aux lots loués pour chacune des catégories de charges ell'immeuble (1)
+ cle(s) _ ~ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	nent de copropriété ou de jouissance (1)
RAYÉS NULS 2 x verroumots 1 x 3L	FAIT A Baqueille. LE 20 Mars 2017.
lignes	en .durk originaux dont un remis à chaque signataire.
LE BAILLEUR ou son mandataire Signature précédée de la mention "Lu et approuvé /	LE(S) LOCATAIRE(S)  Signature(s) précédée(s)  de la mention " Lu et approuvé "  P  LA CAUTION  Signature précédée  de la mention " Lu et approuvé "
(1) rayer la mention nutile.	Lu et approenté Siliga